



Comité monétaire et financier international

Douzième réunion
24 septembre 2005

Allocution de L'honorable Ralph Goodale
Ministre des Finances du Canada

Déclaration préparée à l'intention
du Comité monétaire et financier international
du Fonds monétaire international

L'honorable Ralph Goodale,
ministre des Finances du Canada

La présente réunion du Comité monétaire et financier international (CMFI) nous fournit une occasion historique, alors que nous entamons la septième décennie d'existence du Fonds monétaire international (FMI), de faire le point sur l'institution et sur ses progrès en vue de l'exécution de son mandat, qui est de favoriser une économie et un système financier stables et prospères à l'échelle mondiale. L'examen stratégique du rôle que joue le Fonds dans le soutien du système monétaire international, lancé par le directeur général il y a à peine un an, est au centre de ce bilan. Les conclusions de l'examen, qui seront présentées au CMFI dans le cadre de la rencontre d'aujourd'hui, confirment la pertinence du mandat central du Fonds envers ses membres et montrent clairement que l'institution est en mesure de se renouveler pour donner suite aux changements survenus dans le milieu où elle évolue.

La présente réunion constitue en outre pour le Fonds et ses membres l'occasion rêvée de signaler une rupture nette avec le passé en mettant en œuvre un plan d'allègement de la dette pour bon nombre des membres les plus pauvres, en achevant le processus d'allègement de la dette pour ces pays et en les aidant à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement.

L'économie mondiale

Dans ses *Perspectives de l'économie mondiale*, le Fonds prévoit une expansion mondiale relativement stable et une croissance modérée atteignant 4,3 % en 2005 et 4,4 % en 2006. Toutefois, les différences régionales se sont accentuées depuis le printemps, et les récentes flambées du prix du pétrole ont fait augmenter les risques mondiaux. Les États-Unis et les pays émergents d'Asie continuent de figurer en tête de liste au chapitre de l'expansion, tandis que la croissance au Japon et dans la zone euro demeure décevante.

Dans le contexte mondial actuel, nous partageons l'avis du FMI selon lequel des risques importants pèsent sur les perspectives, à court terme et au-delà. Trois risques à court terme menacent les perspectives mondiales : les cours élevés et instables du pétrole peuvent ralentir la croissance en faisant diminuer la demande intérieure et en exerçant des pressions à la hausse sur l'inflation; les pressions protectionnistes croissantes peuvent ralentir la croissance en limitant les échanges commerciaux; et un éventuel resserrement important des conditions du marché financier peut affaiblir les marchés du logement et influencer considérablement sur certains marchés émergents. Nous estimons que ces risques se sont accentués depuis la dernière évaluation du Fonds, il y a six mois, en raison de la hausse des prix du pétrole et de l'accroissement des déséquilibres des comptes courants à l'échelle internationale.

L'ouragan Katrina a laissé sur son parcours beaucoup de destruction et de souffrance humaine. Cet événement nous a bouleversés, et les membres de notre groupe ont transmis sympathie et aide. Après le passage de Katrina, la production pétrolière américaine a diminué temporairement, à un moment où les prix du pétrole étaient déjà élevés. La demande de pétrole devrait continuer de progresser vivement, alors que l'offre est déjà limitée et incapable d'augmenter rapidement. Trois mesures permettront de relever ce défi : améliorer le climat d'investissement, redoubler d'efforts en matière d'économies d'énergie, et utiliser la technologie pour profiter davantage des sources d'énergie et réduire les coûts environnementaux. Pour être durables, les éventuelles stratégies en matière d'énergie doivent être axées sur les économies d'énergie et sur la mise au point et l'utilisation de nouvelles technologies.

Au-delà du pétrole, la communauté internationale doit réduire d'importants facteurs de vulnérabilité afin d'atténuer le risque d'un rajustement désordonné et de soutenir une plus forte croissance à long terme : 1) l'accroissement des déséquilibres mondiaux et le fait que l'expansion mondiale dépend avant tout de la situation aux États-Unis et en Chine pourraient entraîner un important ralentissement à l'échelle planétaire si les économies de ces deux pays devaient s'essouffler; 2) le fait que les situations financières à moyen terme ne sont pas viables risque fort de contribuer à des déséquilibres externes et de susciter des inquiétudes quant à l'accroissement de l'endettement et aux pressions financières découlant du vieillissement des populations; 3) diverses faiblesses structurelles limitent la croissance et commandent divers types de réformes dans différentes régions; 4) les résultats des négociations du cycle de Doha, qui devraient assurer la libéralisation des échanges commerciaux, sont incertains.

Les autorités des pays clés doivent concerter leurs efforts pour réduire les déséquilibres, ce qui contribuera à prévenir les risques d'un rajustement désordonné, à limiter la taille de l'exposition externe et des risques connexes ainsi qu'à soutenir la croissance mondiale pendant le rajustement. La correction ordonnée des actuels déséquilibres à l'échelle mondiale, qui ne cessent de croître, suppose diverses formes d'interventions dans différentes économies. On reconnaît de manière générale qu'il est nécessaire d'opérer un redressement budgétaire aux États-Unis, de poursuivre des réformes structurelles qui stimuleront la demande intérieure en Europe et au Japon, et de préconiser un assouplissement des taux de change ainsi que des réformes du secteur financier dans les pays émergents d'Asie. L'analyse qui sous-tend ces mesures suscite peu de débats, mais l'attention a porté davantage sur le moyen terme que sur le court terme, et la mise en œuvre accuse un retard. Plus l'on repousse ces rajustements, plus les changements assurant la viabilité économique seront importants et peut-être perturbateurs.

L'économie canadienne a accéléré la cadence au deuxième trimestre de 2005, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel ayant atteint 3,2 %, en hausse par rapport à la croissance de 2,1 % affichée à chacun des deux trimestres précédents. La demande intérieure finale a progressé à un rythme solide de 2,9 % au deuxième trimestre, après avoir connu un très fort gain de 6,2 % au premier trimestre, toutes les composantes ayant contribué à la croissance. Pour 2004 dans son ensemble, le PIB réel a progressé de 2,9 %, et la demande intérieure

finale, de 3,9 %. Grâce à des attentes bien ancrées, l'inflation des prix à la consommation est demeurée faible et stable. La Banque du Canada, après avoir conservé le même taux cible à chacune des six dates d'annonce précédentes, a repris son cycle de resserrement le 7 septembre, faisant augmenter de 25 points de base le taux cible du financement à un jour (qui, à 2,75 %, demeure toutefois favorable). Étant donné que l'économie canadienne roule presque à plein régime et est toujours stimulée par la politique monétaire, la Banque a indiqué qu'elle allait surveiller de près la situation et continuer à évaluer les tendances sous-jacentes de l'économie et leurs répercussions sur le maintien de l'inflation à l'intérieur de la fourchette visée à moyen terme.

Des entreprises en santé, une grande confiance des consommateurs et de solides gains au chapitre de l'emploi, jumelés à la solidité des facteurs économiques fondamentaux sur le plan monétaire et budgétaire, devraient continuer de soutenir la croissance du Canada en 2005 et en 2006. Dans le numéro du printemps 2005 de *Perspectives de l'économie mondiale*, le FMI a prévu que la croissance du PIB réel du Canada atteindrait 2,8 % en 2005 et 3,0 % en 2006, les États-Unis étant le seul pays du Groupe des Sept (G7) à afficher une plus forte croissance au cours de ces deux années. Ces projections sont légèrement inférieures aux taux de 2,9 % et de 3,1 %, respectivement, auxquels s'attendaient les prévisionnistes du secteur privé consultés pendant la préparation du budget de février 2005. Les risques auxquels sont exposées les perspectives canadiennes sont essentiellement externes et se rapportent à l'instabilité du prix du pétrole, aux déficits d'épargne soutenus des États-Unis, dirigés par le secteur public, et aux déséquilibre des comptes courants.

La situation financière du Canada demeure robuste. Selon les estimations de l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Canada est le seul pays du G7 à avoir enregistré un excédent budgétaire au cours des trois dernières années et sera le seul à le faire en 2005 et 2006. Après avoir dégagé un excédent de 1,6 milliard de dollars pour l'exercice 2004-2005, le gouvernement du Canada s'attend à afficher des budgets équilibrés ou excédentaires pour les quatre exercices suivants. La dette fédérale n'a cessé de diminuer depuis 1996-1997 et sa réduction, jumelée à la forte croissance de l'économie canadienne, a contribué à faire baisser considérablement le ratio de la dette fédérale au PIB. Ce ratio est passé du sommet de 68 % atteint en 1995-1996 à moins de 39 % en 2004-2005. Le gouvernement est résolu à maintenir le ratio de la dette fédérale au PIB sur une trajectoire descendante et, dans le budget de 2005, il a confirmé son objectif de le ramener à 25 % d'ici 2014-2015.

L'économie irlandaise demeure prospère, la croissance de son PIB devant s'établir à 5 % en 2005, ce qui dépasse de loin la moyenne européenne. Compte tenu de l'incidence de la hausse du prix de l'énergie, l'inflation progressera légèrement pour atteindre 2,4 %, sans toutefois s'éloigner trop de la moyenne de la zone euro. L'emploi connaît encore une vigoureuse croissance (2,9 %), alors que le chômage devrait se maintenir à près de 4,2 % en moyenne. De petits déficits budgétaires et du compte courant (environ 1 %) sont prévus. Cette situation positive est toutefois exposée à des risques associés à l'augmentation du prix du pétrole, à la croissance lente qui perdure chez les partenaires européens, à une éventuelle

atténuation désordonnée des déséquilibres mondiaux et au fait que la croissance dépend étroitement du marché du logement.

Dans un pareil contexte, la politique en Irlande continuera de cibler la limitation des pressions intérieures sur le plan des coûts pour soutenir la compétitivité, qui demeure la priorité économique clé. Il sera par ailleurs essentiel de gérer les finances publiques avec prudence et de manière viable, pour conserver l'équilibre financier général. Grâce à la performance remarquable qu'elle a enregistrée ces dix dernières années, l'Irlande est bien placée pour relever les défis qui se présenteront.

Les économies de la plupart des pays des Caraïbes que je représente ont continué de connaître une expansion au cours des six premiers mois de 2005, mais à un rythme plus lent que celui enregistré en 2004. En dépit d'une croissance soutenue du secteur du tourisme – le principal moteur de l'activité économique –, l'expansion record de 2004 ne s'est pas poursuivie, les arrivées de touristes dans beaucoup de ces pays ayant diminué quelque peu au cours du premier semestre de 2005. Des facteurs externes ont également touché ces économies. En particulier, les prix du pétrole plus élevés ont nui à la situation financière et au compte courant extérieur de ces pays, qui sont tous des importateurs nets de pétrole. À court et à moyen terme, les perspectives économiques de ces pays demeurent essentiellement favorables, sous l'effet principalement du tourisme et des activités de construction, associés au premier chef à l'investissement intérieur. Il n'en reste pas moins que les pays des Caraïbes devront relever d'importants défis, tant internes qu'externes, qui pourraient menacer leur croissance et, par conséquent, exiger des mesures stratégiques. Il s'agit notamment de l'incidence de l'augmentation du prix du pétrole, de la perspective d'une hausse des taux d'intérêt ainsi que de l'évolution du régime commercial et des préférences en matière d'échanges commerciaux. Des politiques économiques solidement ancrées à moyen terme et fondées sur l'objectif d'assurer des finances et une dette viables dans des économies productives et efficaces sont au cœur d'une stratégie qui favorisera la capacité d'adaptation et la prospérité de ces économies.

Aider les pays vulnérables aux catastrophes naturelles

Les catastrophes naturelles représentent une cruelle réalité, comme en font foi de nouveau la destruction et la souffrance humaine dépassant l'imagination qu'a provoquées l'ouragan Katrina. Certaines régions du monde en développement sont particulièrement sujettes à des catastrophes naturelles répétées, les pays des Caraïbes représentant un parfait exemple à ce chapitre. En effet, l'année dernière, cette région a été le théâtre de nombreux ouragans et tempêtes tropicales et a été très lourdement frappée par l'ouragan Ivan. Compte tenu de la fréquence des graves tempêtes dans les Caraïbes orientales, les États touchés ne sont guère en mesure de recourir à l'autoassurance, dans un contexte où les marchés locaux de l'assurance des résidences privées et des entreprises locales sont très sous-développés, où les mesures d'atténuation des risques (dont des codes du bâtiment efficaces) sont faibles et où les capacités de restauration après les catastrophes sont quasi inexistantes.

Le moment est donc venu pour les institutions internationales et les pays donateurs de concerter leurs efforts afin d'élaborer une approche nouvelle et complète pour mettre en place une assurance en cas de catastrophe dans les Caraïbes, à laquelle participeraient les secteurs public et privé de la région et de l'extérieur. À cet égard, nous appuyons fermement les travaux en cours à la Banque mondiale sur l'assurance des biens publics et ceux que mène la Société financière internationale afin de trouver de nouveaux mécanismes d'assurance des résidences privées. Nous devons non seulement appuyer ces efforts mais aussi élargir leur portée et raffermir les délais. Une telle approche en matière d'assurance en cas de catastrophe peut aboutir à une approche plus efficace de gestion du risque à un coût plus abordable, surtout si elle fait intervenir les gouvernements donateurs et le secteur privé. Elle peut aussi inciter les gouvernements et les particuliers de la région à améliorer grandement leurs mesures d'atténuation des risques et générer une plus grande expertise en restauration après les catastrophes, ce qui améliorerait l'actuel processus lent et inefficace de reconstruction. Enfin, elle peut réduire les chocs financiers périodiques causés par les catastrophes, qui contribuent à augmenter considérablement le fardeau de la dette des collectivités touchées.

Renforcer le FMI

Le mandat et la vision du Fonds ont aujourd'hui encore toute l'importance qu'ils revêtaient il y a 60 ans, lorsque le Fonds a été créé. S'il est vrai que le système financier international a beaucoup changé dans l'intervalle, il reste que le Fonds demeure l'institution centrale chargée de favoriser la stabilité financière à l'échelle mondiale. Le Fonds, s'il désire relever des défis en rapide évolution et devenir plus responsable envers l'économie mondiale et plus réceptif à ses besoins, devra adapter sa gouvernance, sa surveillance, ses prêts et son renforcement des capacités ainsi que ses rapports avec ses membres et ses partenaires. En lançant l'examen stratégique il y a un an, le directeur général, M. de Rato, a reconnu qu'il devenait pressant pour le Fonds de concentrer ses efforts sur la suite à donner à ces défis. Il a aussi présenté des réformes exhaustives, et nous tenons compte de l'orientation stratégique qu'il a proposée.

Le rapport indique clairement que le mandat central du Fonds demeure pertinent et que, malgré les changements qu'a connus l'économie mondiale, la mission du Fonds, à savoir de promouvoir la prospérité mondiale et la stabilité financière, est tout aussi valide qu'en 1944. Nous sommes d'accord avec ces déclarations. Nous applaudissons en outre à la conclusion du rapport selon laquelle les quatre grands secteurs d'activité du Fonds, c'est-à-dire la surveillance, les prêts, le renforcement des capacités et l'aide aux pays à faible revenu, représentent, dans l'ensemble, les moyens qui conviennent pour atteindre ses objectifs. Le Fonds doit maintenant relever le défi clé qui consiste à progresser selon les orientations décrites dans l'examen, en ayant pour objectif de se redonner les outils voulus pour relever les défis du XXI^e siècle.

Adopter une démarche de communication plus stratégique

L'examen reconnaît notamment sans équivoque que le Fonds, en sa qualité de conseiller stratégique, n'est efficace que s'il réussit à communiquer de manière convaincante et

persuasive les recommandations qui découlent de ses solides travaux d'analyse. Pour ce faire, en plus de jouer son rôle traditionnel de conseiller, le Fonds doit s'engager de plus en plus activement pour que les recommandations stratégiques qu'il formule deviennent partie intégrante du débat public entourant les réformes. Voilà pourquoi nous appuyons sans réserve l'objectif, prévu par l'examen, d'élaborer une stratégie de communications pour faire en sorte que le Fonds adopte des pratiques exemplaires lorsqu'il communique ses conseils et recommandations stratégiques.

Renforcer la surveillance et la prévention des crises

Le renforcement proposé de la surveillance, une des fonctions de base du FMI, permettrait d'influencer davantage l'élaboration des politiques et d'aider à prévenir les crises. Le FMI renforcerait l'impact de sa surveillance s'il la faisait davantage porter, tant dans les pays qu'entre eux, sur les secteurs et enjeux stratégiques revêtant une importance nationale et systémique pour la stabilité financière et économique à l'échelle mondiale. Une approche plus sélective et ciblée lui permettrait de formuler ses conseils d'une manière qui reconnaîtrait les limites et les possibilités à l'intérieur des pays. Pour ce faire, il pourrait notamment mieux intégrer l'aide technique au processus de surveillance et veiller ainsi à ce que les membres possèdent les compétences et les moyens voulus pour mettre en place les réformes. Le directeur général propose que le Fonds adopte une perspective à plus long terme sur des enjeux particuliers revêtant de l'importance pour l'économie mondiale, et cette proposition contribuerait à renforcer la contribution du Fonds à la promotion de la stabilité financière internationale.

Préciser le rôle du FMI dans le règlement des crises

Des précisions devraient être apportées à l'approche internationale en matière de règlement des crises, ce qui contribuerait à prévenir et à régler ces dernières. Les crises d'aujourd'hui (qui trouvent leur origine dans le compte de capital de la balance des paiements) sont trop vastes pour que l'intervention du Fonds se limite à fournir une aide financière de plus en plus grande. L'ampleur des crises du compte de capital, la nécessité d'éviter de fausser les décisions d'investissement du secteur privé et l'incapacité du Fonds d'agir à titre de véritable prêteur de dernier ressort font plutôt ressortir la nécessité de laisser les « règles du jeu » guider les activités de prêt. En 2002, le Fonds a instauré un cadre stratégique pour orienter la prise de décisions sur l'accès exceptionnel. Ce cadre représente un grand pas dans la bonne direction, et il conviendrait de l'examiner pour en préciser le mode d'application et en renforcer la crédibilité, compte tenu de l'expérience acquise.

L'amélioration de la capacité d'intervention du Fonds en cas de crise suppose en outre qu'il soit en mesure de mieux comprendre la dynamique des crises du compte de capital, ce qui comprend le comportement des marchés de capitaux privés. Le Fonds doit cerner les facteurs permettant aux pays de retrouver un accès soutenu aux marchés de capitaux internationaux sans accorder autant d'importance à l'aide à grande échelle.

Protéger le multilatéralisme et la composition universelle du FMI

Le FMI sert ses membres et leur rend des comptes par l'entremise d'une structure de gouvernance fondée sur le principe selon lequel les quotes-parts et la structure connexe de droits de vote devraient refléter la taille économique relative des pays ainsi que leur capacité d'obtenir des ressources du Fonds ou de lui en verser. Toutefois, les différences au chapitre de la croissance des membres ont créé une situation où la structure des quotes-parts est, à certains égards, un vestige du passé et ne tient pas compte de la réalité présente. Pour que le Fonds conserve sa légitimité à titre d'institution de coopération universelle qui se sert de ses ressources pour aider ses membres, il doit déployer un effort déterminé pour veiller à ce que la répartition des quotes-parts, des droits de vote et des droits de parole tienne dûment compte de l'évolution de l'économie mondiale. Étant donné que le Fonds dispose dans l'ensemble de ressources adéquates, il n'est pas nécessaire pour l'instant d'envisager une hausse générale des quotes-parts, mais il convient de réaffecter des quotes-parts et des droits de vote aux économies en croissance rapide, surtout asiatiques, dont les quotes-parts n'ont pas suivi la croissance du rôle qu'elles sont appelées à jouer dans l'économie mondiale, car cela légitimerait davantage le mode de gouvernance du Fonds. Nous croyons que le temps est venu de faire connaître la priorité que le Fonds accorde à cette question et de lancer un processus qui permettra de réaliser des progrès concrets d'ici les réunions annuelles qui auront à Singapour en 2006.

Aider les pays à faible revenu

Le FMI, de concert avec d'autres institutions multilatérales, a clairement un rôle à jouer pour aider les pays à faible revenu à réduire la pauvreté et à réaliser des progrès constants en vue d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Depuis longtemps, le Canada estime que la réduction des fardeaux de la dette non viables des pays à faible revenu s'inscrit dans toute stratégie visant à permettre à ces pays de réaliser une croissance soutenue et de réduire la pauvreté. Dans un tel contexte, le plan de remise de la dette proposé par les ministres des Finances du Groupe des Huit témoigne d'un effort multilatéral sans précédent pour compléter le processus d'allègement de la dette des pays à faible revenu. En dégagant un espace budgétaire pour des investissements essentiels dans la santé et l'éducation, cette initiative contribuera à promouvoir la croissance et à réduire la pauvreté. Cette approche mettra un terme aux questions concernant l'utilisation prolongée des crédits du Fonds par les pays à faible revenu et aux préoccupations entourant le renouvellement de la dette, tout en maintenant les moyens financiers du Fonds. Jumelée au cadre de gestion viable de la dette qui vient d'être adopté pour les pays à faible revenu, l'initiative permettra à nombre de pays et à la communauté internationale de rompre nettement avec le passé et donnera la chance d'aider ces pays à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. De plus, les membres du FMI peuvent maintenant amorcer le débat sur l'avenir de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance sans avoir à se soucier du spectre d'un endettement non viable.

De manière plus générale, en s'acquittant de son mandat d'aider les pays à faible revenu, il importe que le Fonds se concentre sur sa compétence de base qui consiste à aider les pays à

atteindre la stabilité macroéconomique grâce à des conseils stratégiques, au renforcement des capacités et, au besoin, à de l'aide financière. À ce chapitre, le Fonds a tiré un enseignement de son intervention auprès de ses membres qui sont des pays en développement : c'est que l'aide financière soutenue, sous forme de programmes successifs du FMI, suffit rarement à assurer une croissance robuste et la réduction de la pauvreté et que, dans beaucoup trop de cas, elle ne fait que contribuer à un endettement non viable. D'autres intervenants, comme les banques de développement multilatérales ou les donateurs bilatéraux, sont bien mieux placés pour fournir de l'aide au développement à long terme.

Pour que le Fonds améliore l'efficacité de son aide à ses membres qui sont des pays en développement, il doit continuer à être disposé à leur consentir des prêts au besoin, tout en disposant d'un éventail souple d'outils qui conviennent aux besoins des pays particuliers. Il pourrait notamment s'agir d'un mécanisme de financement concessionnel pour aider les pays aux prises avec des difficultés à court terme attribuables à des chocs négatifs touchant leur balance des paiements. Les pays à faible revenu qui sont membres du Fonds devraient aussi avoir accès à un instrument de soutien des politiques ne prévoyant aucun prêt, lorsqu'un lien de prêteur à emprunteur avec le Fonds n'est pas nécessaire. Un tel instrument procurerait un mécanisme structuré pour la prestation périodique de conseils sur les politiques et, ce qui est tout aussi important, il permettrait au Fonds d'agir dans « l'intérêt public » en fournissant aux donateurs et aux marchés une évaluation utile des politiques d'un pays. L'instrument serait donc particulièrement précieux pour les pays ayant de solides assises macroéconomiques qui continuent néanmoins de dépendre de donateurs pour le financement de leur développement ou qui sont en voie de passer à un financement fondé sur le marché. Enfin, il contribuerait à éliminer le paradoxe selon lequel les pays doivent emprunter du Fonds simplement pour faire montre de leur engagement envers de saines politiques afin de débloquer l'aide du Club de Paris.

Conclusion

Aujourd'hui, les membres du FMI ont l'occasion de montrer qu'ils appuient fermement les efforts de la direction en vue de renforcer les cadres de surveillance ainsi que de prévention et de résolution des crises du Fonds et d'accroître l'efficacité de ses activités grâce à des communications plus stratégiques et à un système d'aide technique plus robuste et mieux intégré. Ce qui importe avant tout, c'est que le FMI et ses partenaires ont la possibilité de terminer le processus de réduction de la dette des membres qui sont des pays pauvres et lourdement endettés, de sorte que ces derniers puissent tourner leur attention vers les besoins critiques de leurs citoyens. Le Canada, l'Irlande et les pays des Caraïbes appuient la vision du directeur général qui préconise un FMI plus fort, mieux ciblé et plus pertinent, et ils appuient fermement le plan grâce auquel les pays pauvres qui sont membres pourront une fois pour toutes lever le joug d'un endettement non viable tout en ayant une véritable chance d'atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Lorsque nous envisageons les risques et les défis qui attendent l'économie mondiale, nous prenons pleinement conscience de la valeur d'un FMI fort et efficace.